

## CONDITIONS GENERALES

- La réservation n'est effective qu'après le versement d'acompte, bien entendu déductible du montant du séjour, accompagné du bulletin de réservation. Le solde de la redevance sera **payable à votre arrivée**. Aucune réduction ne sera accordée pour une arrivée retardée ou un départ anticipé.
- En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.
- La réservation est personnelle, il est interdit de sous louer ou de céder son emplacement ou sa location à un tiers.
- En cas d'annulation (date de réception du courrier) :**
  - Plus de 30 jours** avant la date d'arrivée, une somme forfaitaire de 50 € (pour un emplacement), 120 € (pour une location en saison) et 30 € (par nuit pour une location en basse saison) sera retenue sur l'acompte.
  - Moins de 30 jours** avant la date d'arrivée, les acomptes sont conservés.
  - Passé un délai de 24 heures** à compter du jour d'arrivée, si le locataire n'a pas prévenu de son retard et de sa nouvelle date d'arrivée, nous nous réservons le droit de relouer l'emplacement, l'acompte étant conservé à titre d'indemnités, une facture concernant le règlement du solde étant envoyée et devant être réglée à réception.
  - Dans tous les cas, les frais de réservation resteront acquis au loueur.
  - Lorsque le séjour est commencé**, il n'y a pas de remboursement possible, qu'elle qu'en soit la raison.
  - PENSEZ A L'ASSURANCE ANNULATION FACULTATIVE !**
- La direction du terrain se réserve le droit de refuser une quelconque réservation ou d'expulser quiconque causerait des nuisances.
- La responsabilité du loueur n'est pas engagée en cas de vol, perte, ou dommage de toute nature pendant ou à la suite d'un séjour.
- Sur les emplacements de camping, les animaux sont acceptés, sauf les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie. Ils doivent être tenus en laisse et avoir **un carnet de vaccination à jour**, (demandé le jour de l'arrivée) et le propriétaire doit s'engager à ne causer aucune nuisance sur le terrain et se conformer au règlement intérieur du camping. **Les animaux sont interdits dans les locations sauf accord préalable de la Direction.**
- Les shorts de bains ne sont pas autorisés à la piscine.
- Les tarifs sont calculés sur la base d'un seul véhicule par emplacement.
- Tout visiteur invité par le locataire ou le campeur, devra passer à l'accueil et s'acquitter de la redevance. Les véhicules devant rester sur le parking extérieur.
- Pour les locations, **un dépôt de garantie** de 200 € pour les Lagunes, ou 400 € pour les Mobil-Homes sera versé au moment de l'arrivée. Celui-ci ne sera restitué qu'après un inventaire effectué le jour du départ. A défaut de conformité, il sera fait une déduction des frais de remise en état des lieux et de la valeur du matériel manquant ou détérioré.
- Un montant forfaitaire de 50 € sera retenu sur le dépôt de garantie dans le cas où le locatif ne sera pas prêt à être reloué **IMMEDIATEMENT** (sol balayé et lavé dans tout le locatif – gaz nettoyé y compris brûleurs et four (suivant le locatif) – vitres intérieurs propres – réfrigérateur dégivré, nettoyé et sec) **ET NE NECESSITANT PAS L'INTERVENTION D'UNE FEMME DE MENAGE.**
- Pour le confort de tous les vacanciers, **il est interdit de fumer dans les locations.**
- Nous vous demandons de bien vouloir laisser votre emplacement propre (mégots, papiers, ...)
- Les détails figurant sur le présent feuillet font partie intégrante des conditions ci-mentionnées.
- Pour **la carte d'accès au camping**, un dépôt de garantie de 20 € vous sera demandé au moment de votre arrivée. Celui-ci sera restitué en échange de la carte d'accès en bon état de fonctionner.

Chers clients, ces précisions étaient nécessaires afin d'éviter toute équivoque. Nous vous remercions pour votre confiance et souhaitons que vos prochaines vacances au Bois Joli deviennent un souvenir inoubliable.

## CONTRAT DE RESERVATION POUR 2010 – CAMPING LE BOIS JOLI \*\*

2, rue de Châteauneuf – 85710 BOIS DE CENE Tél. : 02.51.68.20.05 Fax : 02.51.68.46.40

NOM (M. ou Mme) \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_ PROFESSION \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_  
TELEPHONE \_\_\_\_\_ E-MAIL \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_  
ARRIVEE LE \_\_\_\_\_ 2010 DEPART LE \_\_\_\_\_ 2010

Animal (race : \_\_\_\_\_)  Nombre de Véhicules \_\_\_\_\_

### Liste de toutes les personnes qui participent au séjour (obligatoire)

	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	AGE
1-				
2-				
3-				
4-				
5-				
6-				
7-				
8-				

### RESERVATION D'UN EMPLACEMENT DE CAMPING

pour tente  pour caravane  pour très grande caravane (nous consulter)  
 avec Electricité (6A)  Location de Frigo

### RESERVATION D'UNE LOCATION – NOUS CONSULTER POUR LES ANIMAUX

de Bungalow Lagune  de Bungalow Pagan  
 de Mobil-Home Confort A  de Mobil-Home Confort B  
 de Mobil-Home Confort C  de Mobil-Home Confort +  
 de Mobil-Home Andaro

### ACOMPTES : **POUR UN EMPLACEMENT DE CAMPING :**

60 Euros

### **POUR UNE LOCATION :**

140 Euros pour une semaine - 260 Euros pour 2 semaines - 380 Euros pour 3 semaines  
ou 30 Euros par nuit en basse saison.

### **FRAIS DE DOSSIER :** (uniquement en saison – juillet et août)

10 Euros pour un emplacement - 15 Euros pour une location (sauf pour séjour de 3 semaines)

Si vous avez séjourné au Bois Joli en 2008 ou en 2009, cochez cette case (pas de frais de dossier)  .

Je soussigné, M ..... déclare accepter les conditions de location mentionnées au verso et m'engage à respecter le règlement intérieur du Camping (copie sur simple demande), sans exceptions ni réserves.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_  
Signature du client précédée par « Lu et approuvé »

Signature du Gestionnaire